



Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Avril 2015

MENSUEL N° 186 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Les terrasses surplombent et nuisent !

Depuis un an ou deux, nous voyons apparaître de plus de plus de demandes de permis d'urbanisme pour installer des terrasses sur des toitures plates aux étages supérieures, voire sur la toiture ème

Ces demandes suivent une certaine logique. Dans certains cas, les demandeurs veulent pallier un jardin enclavé et peu ensoleillé. Dans d'autres cas, par exemple dans les petits immeubles à appartements, c'est une façon de proposer des terrasses-jardins à vivre (pas de simples balcons) aux locataires des derniers étages. Nous avons également rencontré des demandes de rehausse d'immeuble dont le prétexte premier, cela a été dit plusieurs fois en commission de concertation, est uniquement l'installation d'une terrasse en toiture.

Où est le problème ?

Notre association a toujours défendu l'intérêt de préserver les intérieurs d'îlots tant pour leurs qualités environnementales que pour le rôle de calme et de repos que représentent ces es-

paces, à l'inverse de la rue plus bruyante.

C'est pourquoi, Wolu-Inter-Quartiers s'est toujours opposé à la construction de logements en intérieur d'îlot, malheureusement pas toujours avec succès.

Le retour de l'expérience des personnes qui vivent maintenant avec du logement à l'arrière de chez elles, et parfois assez près, démontre clairement que nos craintes étaient bien fondées et que les pertes d'intimité et les nuisances sonores sont bien présentes.

Notre démarche va dans le même sens en ce qui concerne les terrasses parce que celles-ci créent souvent des vues en intérieur d'îlot, même en respectant le code civil, et surtout créent de réelles nuisances sonores, et cela, particulièrement dans les îlots petits à moyens qui composent une grande partie de la commune.

Les voix venant des étages se répercutent beaucoup plus loin que celles qui viennent des jardins situés au rez-de-chaussée, et s'entendent souvent de façon très compréhensible ... au point que cela en devient gênant dans certains cas (expérience personnelle).

Des demandes souvent refusées !

La tendance générale des commissions de concertation qui statuent sur ces demandes est un refus pour ce type d'aménagement et dans quelques cas une réduction drastique de la surface de la terrasse.

Nous ne pouvons évidemment que nous en réjouir tout en res-



Imaginez une petite fête entre amis sur cette terrasse dont une petite dizaine sont assis sur le rebord juste au-dessus de votre jardin, est-ce normal ? De plus, à y regarder de près, il y a un trou dans le mur qui permet l'évacuation de l'eau dans le jardin des voisins !

tant attentif à la réalité du terrain.

En effet, nous constatons trop régulièrement via nos relais de quartier, de nombreuses infractions dans ce domaine : des terrasses agrandies, installées sur des toits plats ou des toitures, et souvent de plus dans ces cas-là sans une zone de recul d'1,9 m comme l'exige le code civil. Et comme les voisins directs, victimes de ces aménagements illégaux, n'ont pas spécialement envie de signaler ces situations à la Commune pour garder de bonnes relations de voisinage, ils n'ont qu'à en subir les nuisances.

Pour contrer ce phénomène, et les autres infractions en urbanisme nous aimerions que la Commune se donne plus de moyens pour intervenir concrètement et avec efficacité. Pour rappel, un nouvel outil existe pour mettre à mal les infractions urbanistiques. Voir notre bulletin 182 du mois de décembre 2014 : <http://wiq.be/site/wp-content/uploads/2014/10/Bull182.pdf>

Bernard Devillers, coordinateur.



La transformation d'une entreprise en logements en intérieur d'îlot a offert aux habitants de la maison à rue de nouveaux voisins, qui une fois installés sur leur terrasse, se trouvent bien près de leur salle à manger !

Malou dans la boue...

Un récent numéro de Wolu-Info nous annonçait les travaux de restauration du château Malou et de ses abords. Le chantier a pour objectif, entre autres, « de redonner une cohérence et un usage au parc qui l'entoure ».

On peut donc espérer que ce sera l'occasion de rendre enfin praticables les berges de l'étang qui constitue le plus bel ornement de ce parc. En effet, depuis de nombreuses années le chemin qui fait le tour de l'étang est couvert de boue à plusieurs endroits : on ne peut faire le tour de l'étang à pied sec que par grande sécheresse ou en cas de gel ! Par temps humide ce sont des flaques profondes qui barrent carrément le passage. Les rigoles qui avaient été prévues le long du chemin permettraient peut-être l'écoulement d'un ruissellement normal si leurs avaloirs étaient curés de temps en temps. Mais le problème vient surtout des nombreuses sources présentes autour de l'étang – l'étymologie de Woluwe n'est-elle pas « pré aux sources » ?

Ce problème de sources se rencontre également près des étangs Mellaerts ; mais, là, une allée gou-

dronnée permet de passer à pied sec, l'eau des sources étant canalisée par des rigoles bien aménagées et entretenues. Pourquoi ce qui est possible à Woluwe-Saint-Pierre ne le serait-il pas à Woluwe-Saint-

Lambert ?

Alors, souhaitons qu'il soit bientôt possible de se promener à pied sec autour de l'étang devant un château Malou rénové !

Jean-Louis Renteux.



Suite à un contact avec la Commune, nous avons appris que, dans l'immédiat (adjudication annuelle entretien des chemins – 2015), il est prévu la pose d'un moine de trop plein à la sortie des mares avec un tuyau d'évacuation vers l'étang, enterré sous le chemin, et la remise en état du chemin avant l'hiver.

Le nettoyage des mares est prévu ultérieurement ainsi que de la zone boisée qui les entoure (étude en 2015 – dossier subsides CRMS).

Transversalité, nous a-t-on dit !

Le rond-point qui se situe au croisement de la chaussée de Roodebeek et de l'avenue de Février pose des problèmes de circulation depuis longtemps, et ce, au vu de son positionnement assez désaxé.

Quand on remonte vers la ville, il ne réduit pas la vitesse et quand on roule dans l'autre sens, il demande une large manœuvre peu pratique particulièrement par les bus de la STIB.

A certaines heures, des audacieux empruntent d'ailleurs ce rond-point à contre-sens pour gagner du temps.

A cela s'ajoute le fait qu'il se situe à côté d'une école, et qui dit école, dit sécurité mais aussi problème de stationnement et de circulation à certaines heures.

Pour pallier ces problématiques, la Commune a entrepris de présenter aux habitants un projet de modification de la voirie. Le but étant de créer un dépose-minute pour les parents qui conduisent leurs enfants en voiture, de courber la voirie afin

de réduire la vitesse, de placer un feu à bouton poussoir sur un des passages pour piétons et de supprimer le rond-point.

Après quelques réunions avec les riverains, un consensus semble se dégager et il n'y a plus qu'à finaliser le plan et entreprendre les travaux.

Quel ne fut pas notre étonnement lorsqu'un nouvel arbre fut planté au milieu du rond-point qui va disparaître.

Y aurait-il eu un changement de programme ? La réponse est « non » d'après les services communaux contactés : le projet de réaménagement de la voirie est bien maintenu.

Pourtant, peu de temps après, ce rond-point a eu droit à un réaménagement paysager complet.

Nous attendons perplexes la suite de cette saga !

Bernard Devillers



« La convivialité comprend les cordialités de personne à personne, le partage et la participation aux jouissances, plaisirs et souffrances d'autrui, voisin, proche ou visiteur.

La qualité de la vie se traduit par du bien-être au sens existentiel et non principalement au sens matériel. Elle implique la qualité de la communication et des participations affectives et affectueuses avec autrui. »

Extrait de : La Voie par Edgard MORIN Ed. Fayard 2011.

Les maîtres composteurs de Woluwe-Saint-Lambert sont toujours à votre service !

Le compostage est un procédé naturel qui transforme, en présence d'oxygène, la matière organique en un produit ressemblant à de la terre, appelé humus ou compost.

Le compostage à domicile vous donne donc l'occasion de recycler les déchets organiques en un compost de qualité.

Cette technique a comme premier avantage de réduire le volume des sacs poubelles blancs. Mais elle permet aussi de produire son propre terreau, 100% naturel, et améliorant la résistance des plantes aux maladies et aux parasites, limitant ainsi le recours aux pesticides. Le compostage est évidemment idéal pour traiter les déchets de cuisine, mais également une partie des déchets de jardin, en complément à la collecte des sacs verts évacués vers le site de



Une vermicompostière bien fleurie et intégrée au salon !

compostage régional.

Les maîtres-composteurs sont des habitants ayant suivi une formation officielle et pratiquant déjà cette technique, qui se mettent à la disposition des personnes intéressées

pour répondre à leurs questions et les conseiller.

Si les maîtres-composteurs seront bien présents lors de certaines manifestations communales comme le marché aux fleurs à la fin mai ou encore lors du rallye du développement durable le 17 mai, ils privilégient à présent les contacts plus directs.

Pratiquement, si vous désirez vous lancer dans le compostage individuel ou le vermicompostage, si vous avez des soucis avec votre compost, n'hésitez pas à contacter le responsable des maîtres composteurs, Jean Jacques. Il proposera au maître-composteur le plus proche de chez vous de vous contacter afin de vous organiser avec lui pour, soit visiter son jardin, soit pour l'accueillir chez vous afin de recevoir les informations nécessaires à organiser l'installation de votre compost, ...

Info : Jean Jacques – 0477/82.58.22 - jeanjacques13@yahoo.fr

Le vert plastic !

Depuis de nombreuses années, notre association lutte contre la transformation illégale des zones de recul, dits jardinets de façades, en zones de stationnement. Pour des raisons évidentes qui sont leurs qualités paysagères et environnementales, tout en s'opposant à une appropriation privée de la voirie au droit de ces transformations. Nous suivons d'ailleurs en cela les réglementations régionales et communales en la matière.

En septembre 2013, la Commune a lancé une campagne qui vise, non seulement au maintien de ces zones dans leur fonction, mais également à une réhabilitation des zones illégale-

ment transformées.

Sous peu, nous allons interviewer l'échevin de l'urbanisme afin qu'il puisse nous faire, après un an et demi, le bilan de cette campagne.

En attendant, nous avons constaté que certains s'essayent à une interprétation des règlements en saupoudrant de vert une partie de leur jardinnet de façade encore bien encombré de voitures. Mais, à regarder de près, c'est juste un ta-

pis plastic mais vert, une façon de revisiter certaines pratiques de jardinage.

Bernard Devillers





Rallye du développement durable

Portes ouvertes des serres communales



A l'initiative de Gregory Matgen, échevin du développement durable

Dimanche 17 mai

WOLUWE-SAINTE-LAMBERT
www.woluwe1200.be

Pour visualiser le programme complet, les règles du jeu, les prix à gagner et obtenir les informations nécessaires à cette journée animée notamment par de nombreuses associations de la commune impliquées dans le développement durable, rendez-vous sur : <http://www.woluwe1200.be/fr/activites/fichiers/rallye-dd-04-15>



Cette année-ci, le comité de quartier « **Lambeau et Alentours** » soutient vos initiatives pour organiser des pôles de rencontre et fêter la fête des voisins dans le quartier !

La formule est simple :

Offrir une opportunité de rencontre sous la forme que vous souhaitez, ouverte à vos amis et vos voisins... De permettre la rencontre de tel ou tel qui vient juste d'arriver dans le quartier...

Quelques idées :

Apéros urbains, BBQ dans son jardin, souper convivial en mode auberge espagnole... Une soirée à thème sur un sujet, une passion que vous souhaitez partager ? ... Bref, toutes les idées sont les bienvenues ...

Comment le comité peut-il soutenir ?

Si souhaité, le comité propose de coordonner les initiatives individuelles, de centraliser l'information, de diffuser l'adresse des points festifs, l'originalité des projets de chacun d'eux, la disponibilité d'accueil et un contact pour se joindre aux festivités et participer ...

Les objectifs :

Renforcer les liens de proximité, soutenir la solidarité entre voisins, développer un sentiment d'appartenance à un même quartier, se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement ...

Et puis, s'amuser et surtout s'amuser !

Qu'il puisse y avoir un maximum de pôles de rencontres dans le quartier ce soir-là ...

Modalités pratiques :

Nous faire part de vos projets pour le 10 mai 2015 à l'adresse suivante : lambeau.alentours@gmail.com

Nous centralisons, nous conseillons, et nous informons!

D'autres infos sur le comité sur : <http://www.lambeau-alentours.be/Liens/Liens.htm>

COMITÉ DU QUARTIER SCHUMAN-BOULEAUX-PEUPLIERS
CALABRE et ENVIRONS a.s.b.l.

Douzième anniversaire de la brocante du quartier.



La douzième brocante du quartier se tiendra le **dimanche 31 mai 2015, entre 8h et 15h**. Vous pourrez ainsi, tout à la fois vous débarrasser d'objets devenus, pour vous, inutiles, ou en acquérir d'autres, dont vous rêviez ! **Où ? Au clos des Peupliers !**

Nous rencontrer ? Rendez-vous au stand du Comité du quartier, où vous trouverez diverses boissons rafraîchissantes, et un vaste choix de victuailles pour vous sustenter.

Un château gonflable et du grimage, tous deux gratuits, sont prévus pour les enfants.



Voici le nouveau logo des comités de quartiers du Haut Woluwe.

De plus, un nouveau site internet propose des informations sur les activités des 3 comités concernés.

A voir sur <http://comiteshautwoluwe.be/>
Si vous allez sur notre site : www.wiq.be, vous pourrez également découvrir les sites des différents comités de Woluwe-Saint-Lambert.

Bonnes visites !



Orchestre de l'Académie de Musique
de Woluwe-St-Lambert
Chœur KALLIOPHI GUYS and GIRLS

MAGNIFICAT de John RUTTER

Sophie de COSTA, soprano
Delphine BENHAMOU, harpe
sous la direction de

Pascaline LURQUIN et Yves DEGUELLE

CONCERT

Samedi 9 mai 2015 à 15h00
en l'église St Henri - Parvis St Henri
1200 Woluwe St Lambert

Une initiative des
Comités de quartier du Haut Woluwe
avec la collaboration de la Paroisse St-Henri

PAF LIBRE
www.comiteshautwoluwe.be



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluintertiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin
de 6 à 10 €/ an, selon ...



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.

